

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Gilles Baril honoré pour sa contribution à la lutte antitabac : *au Québec, le taux de tabagisme a connu une diminution importante sous le règne de M. Baril à titre de ministre responsable du dossier du tabac*

Montréal, le jeudi 31 mai 2001 – C’est avec beaucoup de plaisir que la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac salue la décision de l’Organisation mondiale de la santé d’octroyer une distinction à monsieur Gilles Baril pour son rôle dans la lutte antitabac au Québec. La sélection a été effectuée par la division régionale de l’OMS, soit la *Pan American Health Organisation (PAHO)*. Monsieur Baril a reçu une mention honorable [il y a quatre mentions honorables et six lauréats pour toute l’Amérique].

« *Monsieur Baril est l’une des 10 personnes honorées cette année en Amérique du Nord par l’OMS, qui souligne ainsi l’apport d’individus ou d’organisations ayant posé des gestes significatifs en vue de la réduction de l’impact de la fumée secondaire sur la santé des gens* » a indiqué Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition. « *C’est grâce à son implication personnelle et à la compétence dont il a fait preuve dans la mise en application de la Loi sur le tabac, et plus particulièrement dans la mise en œuvre de ses mesures d’appui à l’interdiction de fumer dans les lieux de travail, qu’il s’est vu attribuer cette mention honorable de l’Organisation mondiale de la santé* » a aussi souligné monsieur Gauvin.

Rappelons que sous l’égide de monsieur Baril, le Gouvernement du Québec a mis en place une série de mesures pour appuyer la mise en vigueur de l’interdiction de fumer dans les lieux de travail, diffusé des campagnes d’information sur la loi et déployé les ressources nécessaires pour la faire appliquer. (La loi a été adoptée en juin 1998 après un long combat par le ministre de la Santé à l’époque, le Dr Jean Rochon.) De plus, monsieur Baril a su convaincre ses collègues du Conseil des ministres d’inclure les aides thérapeutiques à la cessation dans la liste des médicaments assurés, ceci pour venir en aide aux fumeurs qui désirent arrêter. Seulement trois états ou pays dans le monde ont introduit cette mesure, par ailleurs réclamée par les groupes antitabac partout dans le monde.

Diminution du taux de tabagisme

Cette annonce de l’OMS, faite aujourd’hui dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac, coïncide avec l’annonce faite hier par Santé Canada d’une baisse importante du taux de tabagisme au Québec. Le taux de tabagisme a diminué de 10 % depuis 1994, avec une baisse proportionnellement plus marquée au cours du mandat de deux ans de monsieur Baril (par exemple, le taux a chuté de 2 % en un an, entre 1999 et 2000). « *En 6 ans, le pourcentage de fumeurs est passé de 38 % à 28 %, un résultat extraordinaire qui entraînera une baisse marquée de la mortalité et des dépenses de santé liées au tabac. Les actions des groupes antitabac et du Gouvernement du Québec donnent des résultats spectaculaires. Pour la première fois, le Québec n’est plus la province où le taux de tabagisme est le plus élevé* », a rappelé monsieur Gauvin.

Cette diminution du taux de tabagisme démontre clairement l'effet de la loi québécoise sur le tabac adoptée en 1998. « *Jamais une baisse aussi significative n'avait été observée au Québec. Nous croyons que l'effet conjugué de l'application de la loi en milieu de travail, des campagnes d'information auprès du public et de l'application des restrictions sur la publicité et les commandites ont permis de bien sensibiliser la population sur les méfaits du tabac et convaincu un nombre accru de personnes de cesser définitivement de fumer* », a ajouté monsieur Gauvin.

Économies pour le système de santé

Cette baisse du taux de tabagisme aura aussi des répercussions sur le coût du système de santé au Québec. Les économies liées à la réduction de l'ensemble des maladies causées par le tabac dues à une baisse de 1 % du taux de tabagisme (et de la consommation moyenne de une cigarette par jour) se situent entre 10 et 20 millions de dollars par année¹. Ces économies sont récurrentes d'année en année, et n'incluent pas les coûts indirects liés au tabagisme comme la perte de productivité. En dix ans, une seule baisse de 1% du tabagisme représente entre 100 et 200 millions de dollars d'épargne pour le système de santé.

« La diminution de 10 % du taux de tabagisme amènera donc des économies si importantes qu'elles seront difficiles à chiffrer à long terme. Les données rendues publiques cette semaine démontrent donc hors de tout doute l'opportunité d'investir dans la prévention du tabagisme ».

« Cette diminution du taux de tabagisme est d'autant plus extraordinaire qu'elle ne tient pas compte de l'impact de la récente augmentation des taxes sur le tabac. Le prix est une mesure de contrôle de la consommation du tabac qui se démarque par son impact direct sur la prévalence du tabagisme, surtout auprès des jeunes. Les augmentations récentes des taxes et l'engagement formel des gouvernements de procéder régulièrement à de telles hausses laissent croire que le taux de tabagisme pourra être réduit de manière encore plus substantielle au cours des prochaines années » affirme la Coalition.

« Il y a encore beaucoup de mesures à mettre en place au Québec pour réduire davantage l'épidémie du tabac. Nous sommes confiants que la nouvelle ministre responsable du tabac, madame Agnès Maltais, poursuivra les efforts du Gouvernement du Québec en ce sens » conclut monsieur Gauvin.

Rappelons que la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac regroupe plus 730 organismes québécois qui réclament un ensemble de mesures de contrôle du tabac, incluant les restrictions sur l'usage du tabac, un financement accru de la lutte contre le tabac et l'interdiction totale de la promotion du tabac.

Information supplémentaire :

- Louis Gauvin, **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** (514) 598-5533 / pagette : (514) 361-7046
- Pour plus d'information sur le prix de l'OMS, contacter Daniel Epstein à **PAHO** à Washington: (202) 974-3459 ou visiter leur site web à www.paho.org

¹ Crémieux, P.-Y., Petit, P., Ouellet, P., « Impact d'un programme anti-tabagisme sur le coût des soins de santé au Québec », Groupe d'Analyse Économique, mars 2001